

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2206 Didactique de la langue française - articulation primaire secondaire			
Ancien Code	PEDE2B26FRA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB2260		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Benoit WAUTELET (benoit.wautelet@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à affiner les connaissances des étudiants en didactique de la lecture (compréhension) ainsi qu'en didactique de la grammaire, de la conjugaison et de l'orthographe.

La boîte à outils initiée au Bloc 1 s'enrichit de nouveaux dispositifs reconnus par la recherche pour leur efficacité. Une réflexion est portée autour de la différenciation (obstacles socioculturels, rapport au savoir...).

Une réflexion de type épistémologique et didactique sera proposée dans une perspective de tuilage entre la section 2 et la section 3.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir et de justifier des séquences d'apprentissage dans les domaines de la compréhension en lecture, de la grammaire et de l'orthographe, en tenant compte du rapport à l'écrit des élèves de l'enseignement primaire et des différences socioculturelles de ceux-ci.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de percevoir la progression de points de langue durant le tronc commun.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B26FRAA Didactique de la langue française - articulation primaire secondaire 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B26FRAA Didactique de la langue française - articulation primaire secondaire 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de la langue française - articulation primaire secondaire			
Ancien Code	14_PEDE2B26FRAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB2261		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsmf@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à affiner les connaissances des étudiants en didactique de la lecture (compréhension) ainsi qu'en didactique de la grammaire, de la conjugaison et de l'orthographe.

La boîte à outils initiée au Bloc 1 s'enrichit de nouveaux dispositifs reconnus par la recherche pour leur efficacité. Une réflexion est portée autour de la différenciation (obstacles socioculturels, rapport au savoir...).

Une réflexion de type épistémologique et didactique sera proposée dans une perspective de tuilage entre la section 2 et la section 3.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir et de justifier des séquences d'apprentissage dans les domaines de la compréhension en lecture, de la grammaire et de l'orthographe, en tenant compte du rapport à l'écrit des élèves de l'enseignement primaire et des différences socioculturelles de ceux-ci.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de percevoir la progression de points de langue durant le tronc commun.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Savoirs et savoir-faire relatifs à la didactique de la lecture : compréhension ; interprétation d'un texte littéraire ; stratégies de lecture de textes à structure narrative (avant, pendant et après)
- Prise en compte dans les séquences d'apprentissage de certains obstacles à la lecture : culturels, sociaux, résistance et longueur des textes, processus de détournement, rapport à l'écrit des élèves
- Didactique de la grammaire et de la conjugaison (y compris la cohérence des temps) en P5-P6 : analyse sous l'angle didactique et épistémologique
- Didactique de l'orthographe

Démarches d'apprentissage

Analyses de situations d'apprentissage pour en dégager les principaux concepts et intérêts.

- Conceptions d'activités d'apprentissage
- Lectures d'articles issus de la recherche en didactique
- Un travail complémentaire régulier à domicile est attendu de l'étudiant en préparation de certaines séances et/ou en prolongement d'autres.

Dispositifs d'aide à la réussite

- La participation active des étudiant.e.s est sollicitée pendant les cours et après les cours.
- Possibilité de moments de questions-réponses (pendant ou après le cours)
- Les documents de cours sont fournis aux étudiant.e.s et déposés sur ConnecteD.
- Une bibliographie est fournie et de nombreux ouvrages sont disponibles en bibliothèque.

Sources et références

- Documents et notes de cours
- Bibliographie présente dans le cours
- Manuels et ouvrages de didactique disponibles à la bibliothèque de l'école
- Programmes de l'école primaire vol. 2 Français P3-P4 / P5-P6 (accessibles en ligne également)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les documents et notes de cours (syllabus et support ConnecteD)
- Des documents complémentaires (articles scientifiques)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit dans lequel l'étudiant doit montrer sa maîtrise des contenus enseignés et sa capacité à les appliquer dans des situations nouvelles.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).